

En conséquence, aucun joueur ne peut changer de numéro de maillot durant la saison, sous peine d'une sanction financière prévue par la réglementation en vigueur.

- **Concernant les U21 et U19 :**

Ils doivent être **obligatoirement** qualifiés à la ligue de wilaya.

Une fois qualifié, nous envoyer par e-mail, la Licence (scanné) + une photo du joueur + Taille et poids du joueur.

Concernant les clubs n'ayant pas engagé la catégorie U21 dans le championnat de wilaya, le club pourra qualifier autant d'athlètes dans la limite du quota des dix-huit (18), Au-delà de ce quotas, le club devra s'acquitter d'un versement de deux mille dinars (2 000 DA) pour chaque athlète U21 supplémentaire.

N.B. : Il est porté à la connaissance des clubs que les joueurs dont les licences sont qualifiées en ligue de wilaya ne figureront pas sur la liste officielle de la LRCBB. En conséquence, ces joueurs devront impérativement présenter leurs licences lors des rencontres afin de pouvoir prendre part aux compétitions, conformément aux dossiers préalablement transmis à la LRCBB.

Indication d'envoi du dossier du licencié :

- **Dans objet : Nom, Prénom, Fonction, type de licence** (renouvellement, primaire, Libération, Prêt) ; toute autre indication dans « objet » fera l'objet de rejet, le mail sera **supprimé et considéré comme jamais reçu**.

Exemple d'objet : NOM (en Majuscule), **Prénom** (exactement comme indiqué sur l'acte de naissance), **Joueur, Renouvellement (type de licence)**

Fonction : Joueur, Coach, Médecin, soigneur, dirigeant, Président, etc....

Type de licence : Primaire, renouvellement, Prêt ou Libération

Objet = NOM, Prénom, Fonction, Type de licence

- Le club doit nous communiqué une photo de chaque joueur comme indiqué ci-dessous



N.B. : Sans ce format de photo le joueur ne sera pas qualifié

- **Concernant les Libérations :**

- *Toute libération de joueur doit être effectuée sur la plateforme*
- *Une fois le transfert effectué, le club imprimera la demande de licence et envoie le dossier complet du joueur pour qualification*
- **Effectuer le paiement des droits de libération par transfert bancaire sur le compte de la LRCBB : BADR Amirouche - 00300060000605420075**
- **Le document précisant le transfert des droits financier de libération est obligatoire pour la qualification du licencié.**

N.B : Toutes les libérations sont assujetties au paiement des droits financiers et sans exception, même dans le cas d'un club dissous et dans ce cas précis le nombre de libération issu d'un club dissous ne sont pas comptabilisés dans le quota des libérés.

- **Photo Staff Technique**

Nous souhaitons recevoir les photos du staff (Technique, Médical, Dirigeant) dans le format suivant :

Soit au couleur du club (Logo du club) soit en tenue classique



N.B. : Nous vous prions de bien vouloir **vérifier les informations relatives à vos athlètes** sur le site officiel de la LRCBB (<https://lrcbb.dz>), via votre espace équipe. **Toute erreur ou omission non signalée par le club sera considérée comme étant de la responsabilité exclusive de ce dernier.**

Les listes des athlètes, établies par la LRCBB et mises à disposition sur l'espace équipe de chaque club à partir du site officiel de la LRCBB (<https://lrcbb.dz>), doivent **obligatoirement** être présentées à la table des officiels **en version couleur**. Tout manquement à cette disposition entraînera l'application d'une sanction financière, conformément à la réglementation en vigueur.

Les listes des rencontres, établies par la LRCBB et mises à disposition sur l'espace équipe de chaque club à partir du site officiel de la LRCBB (<https://lrcbb.dz>), doivent **obligatoirement** être présentées à la table des officiels. Tout manquement à cette disposition entraînera l'application d'une sanction financière, conformément à la réglementation en vigueur.